

La Montagne - mercredi 19 février 1947

M. Edouard HERRIOT prononce l'éloge funèbre d'Alexandre VARENNE

**"Il a mérité cette épitaphe, la plus belle de toutes :
il fut un admirable Français"**

L'Assemblée nationale a entendu hier, l'éloge funèbre d'Alexandre Varenne, que prononça, avec une émotion visible, le président Herriot, et que les membres de l'Assemblée écoutèrent debout,

Au banc du gouvernement avaient pris place M. Paul Ramadier, président du Conseil des ministres ; M. Maurice Thorez,, vice-président du Conseil ; M. Yvon Delbos, ministre d'Etat ; M. Marius Moutet, ministre de la France d'outre-mer et André Marie, ministre de la Justice.

Voici le texte de l'éloge prononcé par le président Herriot :

Mes chers collègues,

Nous avons été secoués d'une bien vive émotion lorsque nous avons appris, dimanche soir, la brutale nouvelle. Pour certains, pour les amis intimes, ce deuil public s'aggrave d'une sorte de deuil privé. Quelques instants ont suffi pour faire disparaître l'homme le plus original, l'esprit le plus vivant. Je le vois encore assis à son banc, dans nos débats de la semaine dernière, calme, grave, méditant. Sa mort crée un large vide au sein de l'Assemblée, du pays, de l'Union française.

Il était né à Clermont-Ferrand le 3 octobre 1870, c'est-à-dire presque avec la République. Ses parents, commerçants modestes, l'envoient au lycée de Clermont où il a la bonne fortune d'avoir pour maître de philosophie, Bergson, cet éveilleur d'idées. Tout d'abord clerc d'avoué, il vient à Paris préparer sa licence en droit et son doctorat. Mais, avocat à la Cour d'Appel de Paris, il est déjà pris, lui aussi, par le démon de la politique. Il s'y préparera d'abord, suivant la tradition, par le journalisme. Tour à tour collaborateur, en province, du «Petit Clermontois» et du «Stéphanois», puis fondateur de « La Montagne » dont il n'a cessé d'être le directeur politique, et rédacteur à «la Volonté», à la «la Lanterne», à «l'Humanité». Ces fonctions le mettent en contact avec Briand, Viviani et Jaurès. Sur cette glorieuse triade, il abondait en souvenirs.

Les hommes de cette génération avaient grandi dans les malheurs de la patrie, amputée de deux chères provinces, déchirée par des luttes récentes, doutant de son avenir. Enfants, ils avaient pleuré en lisant la «Dernière classe» d'Alphonse Daudet. Ils savaient gré à la République, ils l'aimaient d'avoir ranimé et rajeuni la France, reforgé son épée brisée, ouvert à son activité d'immenses espaces, honoré l'instruction depuis l'école primaire jusqu'à l'enseignement supérieur. affirmé le droit syndical du travail et, plus tard, préparé la réforme démocratique de l'impôt.

La victoire de 1918. telle qu'elle s'annonce déjà dans l'immortel ordre du jour de Joffre, consacrait leur conviction. Chez un Alexandre Varenne, la foi républicaine a des racines si profondes que rien ne saurait l'ébranler. Le nom qu'il donne à son journal montre qu'il se rattache à une grande formation révolutionnaire. De cœur généreux, il veut non seulement la libération politique mais l'émancipation économique du peuple. Il fonde le parti socialiste dans le Puy-de-Dôme et, malgré les divers incidents de sa vie publique, il ne se séparera jamais de ce titre.

Du journalisme à la députation il y a moins qu'un pas. En 1906, Varenne est élu par cette circonscription de Riom qui rappelle, dans le passé lointain, de solennels souvenirs judiciaires et, dans le passé récent, de tragiques horreurs. A part une lacune de quatre années, Alexandre Varenne a toujours été réélu par son pays d'origine. Son activité se manifeste en diverses commissions, celle des mines en particulier. Il dirige les débats de la commission de législation fiscale en des heures spécialement importantes lorsque Joseph Caillaux entend créer, contre la routine, l'impôt global sur le revenu. Il rapporte à plusieurs reprises le budget des travaux publics. La Chambre fait de lui un vice-président. Un problème, parmi d'autres, tourmente Varenne, celui du recrutement des Assemblées. A la fin de l'autre guerre, il défend et fait prévaloir le projet dont il est l'auteur. Nous l'avons entendu sur ce thème dans les deux Constituantes.

Et dans quelle forme ? Varenne déteste la violence : il la méprise, en homme cultivé et raffiné qui a fréquenté les meilleures compagnies de l'intelligence. Il lui préfère une manière plus française, l'ironie dont Voltaire a laissé le modèle, l'ironie qui sillonne jusqu'à la pensée transcendante du Clermontois Pascal, une ironie au demeurant aimable et de bonne humeur, qui vise non à blesser mais à provoquer le sourire. Héritier de nos grands polémistes traditionnels, Varenne a de l'esprit et du plus fin. Une conversation entre Briand et lui, c'était une gerbe d'étincelles.

Painlevé qui, lui aussi, fréquentait les hauteurs, voulut faire de lui un ministre de l'Instruction publique. Le parti socialiste ne permit pas de renouveler l'exception qu'il avait faite pendant la guerre pour Guesde et Sembat.

Son oeuvre en Indochine

Varenne fut alors nommé Gouverneur de l'Indochine, fonction qu'il occupa jusqu'en 1928. C'est, semble-t-il, dans cette mission qu'il a pu le mieux démontrer sa valeur, son originalité à concilier le devoir patriotique et le devoir social. Ses leçons ont gardé toute leur importance.

Avant de partir, il explique son programme. Écoutons-le :

« Mes chers collègues, »

« Le secret de conduire les hommes ne se résume pas en quelques formules magiques, non plus qu'en un recueil d'ordonnances. Dans l'ordre des questions sociales et des relations internationales les idées et les intérêts évoluent, se pénètrent ou se heurtent en un perpétuel remous. »

« Gouverner, c'est adapter son action au mouvement des êtres et des choses, c'est en étudier ou en deviner les courants pour s'en rendre le maître ».

Vous découvrirez dans ces phrases le meilleur d'une pensée riche, ferme et simple. Varenne citait volontiers la phrase de Taine : « En politique, il vaut mieux continuer que recommencer. » Il pense en profondeur. Le problème d'Extrême-Orient lui apparaissait comme un problème ethnique, relevant de ce qu'il appelait la "psychologie sociale". Il respectait les civilisations qui ont réalisé l'alliance de la majesté et de la grâce, de la foi et du rêve, de l'inquiétude et de la mélancolie humaine, il admirait leur communion avec l'âme profonde des choses.

« Ces considérations, ajoutait-il, doivent dicter ou, pour mieux dire, inspirer toute ma politique qui ne sera, à aucun titre, une politique égoïste d'exploitation, ni une politique bornée d'assimilation ou d'adaptation étroite, comme si l'uniformité rigide devait être la loi du monde. »

Au témoignage des spécialistes, son œuvre a été abondante et féconde, dans le sens de la liberté, sur le plan de l'administration, de la réforme fiscale, de l'instruction, du droit social, de l'indigène, de l'assistance. On songe à Paul Bert. Il faut ajouter que Varenne, comme s'il eût prévu l'avenir, avait sans cesse réclamé une protection militaire plus importante de l'Indochine.

La nouvelle guerre qui eut, pour notre Extrême-Orient, de si terribles conséquences ramène notre collègue au journalisme, à sa « Montagne » dont il fait un centre de résistance, qui se voit souvent suspendue mais travaille pour les emprisonnés, jusqu'au jour où elle se sabordera. L'une de ces victimes, Jean Zay, dans un livre émouvant à force de sérénité, a décrit le rôle que joua près de lui son avocat, luttant pied à pied contre une justice aux ordres. Je sais un autre détenu qui, enfermé à Evaux, inscrivait sur son cahier de prisonnier le désir d'avoir, pour le défendre, Alexandre Varenne. Le nom de l'avocat fut brutalement rayé par Vichy, mais j'avais donné à mon ami le témoignage d'une affection profondément confiante.

Le ministre d'Etat

Nous nous sommes retrouvés ici. Justement, il était devenu membre de la Consultative, membre des deux Constituantes, membre de cette Assemblée.

Nommé ministre d'Etat et président du Comité interministériel de l'Union française, il pouvait nous faire bénéficier de son expérience, de sa faculté si aigüe de discernement. Le jour où viendra en discussion cette interpellation pour laquelle il s'était inscrit, notre tribune sera comme voilée de crêpe. Il nous manquera de toute façon, ce sage, à la fois si ardent de pensée et si maître de son action, ce Nestor, comme il disait de lui-même en souriant, qui n'a cessé, depuis la Libération, de prêcher l'union, le rassemblement des forces nationales, vœu profond, à tous les âges de notre histoire, de ceux qui mettent le pays au-dessus de tout.

J'adresse à Madame Alexandre Varenne, à toute la famille de notre collègue, au groupement dont il dépendait, à ses électeurs, avec nos communes condoléances, l'assurance que celui que nous perdons ne sera pas oublié. Fidèle jusqu'à la fin aux convictions de sa jeunesse. Républicain intègre et désintéressé, comme il faut l'être. il a mérité cette épitaphe, la plus belle de toutes : « **Il fut un admirable Français** ».

Les obsèques

La dépouille mortelle d'Alexandre Varenne arrivera à Clermont-Ferrand ce soir. Elle sera exposée au siège du journal « La Montagne », rue Morel-Ladeuil. Les obsèques auront lieu jeudi 20 février, à Clermont-Ferrand, à 10 h.30.

Parmi les personnalités qui ont rendu visite hier, à Paris, à la maison mortuaire du boulevard de Port-Royal, on relève les noms de :

MM. Coste-Floret, ministre de la Guerre ; Maroselli, ministre de l'Air ; Paul Boncour, ancien président du Conseil ; Tsien Cai, ambassadeur de Chine ; Paul Reynaud, ancien président du Conseil ; Bovier-Lapierre, ancien ministre ; général Deligne ; René Meyer, ancien ministre ; Montpied, maire de Clermont-Ferrand ; Sauvanet, ancien préfet du Puy-de-Dôme ; Chevereux, ancien préfet du Puy-de-Dôme ; Pleven, ancien ministre ; Baptiste Marrou ancien sénateur, maire de Ceyrat ; Delpuech, ancien sénateur ; Gourdeau, ancien ministre ; Lisbonne, ancien ministre ; gouverneur Pagès ; général Andlauer ; Dondenne, représentant M. Bidault ; Daniel Mayer, ancien ministre ; Jacques Bardoux, député du Puy-de-Dôme ; Marius Viple, conseiller de la République ; Bollaert, conseiller de la République ; Cantare, ancien député ; Jean Moreau, député de l'Yonne ; Taviani, préfet ; Pierre Gaxotte ; Henri Blum ; Henri Cottevielle ; Henri Torres, avocat.

Les députés qui assisteront en délégation officielle à la levée du corps sont :

MM. Aubame (S.F.I.O.) ; Charles Baranger (M.R.P.) ; Dubois (rép. ind.) ; Cayol (M.R.P.) ; de Boysdon (comm.) ; Raymond Guyot (comm.) ; Horma Ould Babana (Mauritanie) ; Kuehn (U.D.S.R.) ; A. Le Troquer (S.F.I.O.) ; Levindrey (S.F.I.O.) ; René Mayer (rad.-soc.) ; Maziev (S.F.I.O.) ; de Moro-Giafferi (rad.-soc.) ; Hilaire Perdon (comm.) ; Mme Péri (comm.) ; Pflimlin (M.R.P.) ; Theetten (rép. ind.) ; Wasmer (M.R.P.) ; Mlle Weber (M.R.P.).

Fédération du Rassemblement des Gauches républicaines.

Les élus, maires et conseillers généraux, les délégués et les membres du Rassemblement sont invités à assister le plus nombreux possible aux obsèques d'Alexandre Varenne.

Association des Anciens élèves du Lycée Blaise Pascal

... etc.